

SEANCE
31 Mai 2023

OBJET :
*Annulation et
remplacement des
tarifs du cimetière*

RAPPORTEUR :
Régis PHALY

N°
2023-05-04

PJ :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le trente un mai, à dix-huit heures quinze minutes, les Membres du Conseil Municipal d'ENTRAIGUES SUR LA SORGUE se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L 2121-09 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Guy MOUREAU, Maire.

**Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
23**

Guy MOUREAU – Jean-Luc BARCELLI – Josette PULITI – Corinne CRISTOFARO – Régis PHALY – Marion PAPADOPOULOS – Alain NOUVEAU – Aurore CHANTY – Alain MAGGI – Jean-Pierre GOMEZ – Rose-Marie RUBIRA-GEOFFRAI – Christian GUICHARD – Serge BERNABÉ – Jean-Paul DELCASSO – André BOUCHENY – Sylvia MOUCADEL – Anthony GIACOMONI – Marjorie BARRÉ – Patrick MOUTTE – Jean-Philippe TESTUD – Jennifer MACIA – Denis DUCHENE – Christine D'INGRANDO

Étaient Excusés : 6

Sabah BOULMAIZ représentée par Josette PULITI
William BOUQUET représenté par Jean-Luc BARCELLI
Aurélie NOUGIER représentée par Régis PHALY
Line PIGHINI représentée par Patrick MOUTTE
Odile BOUCHARD-TRUPHEMUS représentée par Corinne CRISTOFARO
Audrey TRALONGO représentée par Guy MOUREAU

Absent :

Secrétaire de Séance : Josette PULITI

☞ ☞ ☞

Monsieur le Maire indique à l'assemblée municipale qu'il est nécessaire de mettre à jour les tarifs du cimetière actuellement en vigueur par délibération n°9 du 11 octobre 2017.

Les nouveaux tarifs réactualisent les ventes de caveau monobloc au coût réel des caveaux monoblocs payés par la commune.

Des tarifs premiers achats, notamment pour les cavurnes ont été créés et ajoute de nouvelles durées de concession.

Il est proposé de modifier les tarifs comme suit à compter du 1^{er} juillet 2023 :

Tarif 2023		
COLUMBARIUM		
premier achat	10 ans	280 €
	15	420 €
renouvellement	10	280 €
	15	420 €
CAVURNE		
premier achat	15	631,50 €
	30	1263 €
renouvellement	15	220 €
	30	440 €
CAVEAUX		
premier achat	Ans	
monobloc 1 place	15	1536 €
	30	3072 €
monobloc 2 places	15	1824 €
	30	3648 €
renouvellement		
monobloc 1 place	15	220 €/m2
	30	440 €/m2
monobloc 2 places	15	290 €/m2
	30	580 €/m2
PLEINES TERRE		
pour 1 M2	10	150 €/m2
	15	220 €/m2
	30	440 €/m2

Après avoir ouï l'exposé,
Et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Par 24 voix POUR

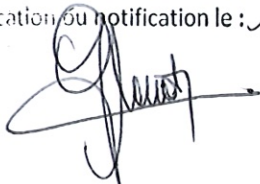
5 ABSTENTIONS : M. Duchêne – Mme Macia – M. Moutte – Mme Pighini
– M. Testud

- **ADOPTÉ** les nouveaux tarifs

Certifié exécutoire le : 10/05/2023

Dépôt en Préfecture le : 03/06/2023

Publication ou notification le : 10/05/2023



Fait et délibéré

Les jours mois et an ci-dessus
ont signé

Pour copie conforme

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Josette PULITI

Guy-MOUREAU



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes,
dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Accusé de réception en préfecture
084-218400430-20230608-08-06-23DELIB5-DE
Date de télétransmission : 09/06/2023
Date de réception préfecture : 09/06/2023